

Régime agricole : remboursements de soins de ville en hausse de 1,3 % au deuxième trimestre 2017

Au deuxième trimestre 2017, les remboursements de soins de ville du régime agricole rebondissent, avec une hausse de 1,3 % en données CVS et CJO qui fait suite à un repli de 0,7 % au premier trimestre.

Les remboursements d'honoraires médicaux, des médicaments délivrés en ville, des soins d'auxiliaires médicaux ainsi que des frais de transports renouent résolument avec la croissance. En revanche, les versements d'indemnités journalières et les remboursements de dispositifs médicaux ralentissent, ceux des soins dentaires et des médicaments rétrocedés se stabilisent, tandis que ceux des actes d'analyses médicales s'orientent à la baisse.

En rythme annuel, la progression des remboursements de soins de ville s'accélère (+ 0,8 % à fin juin après + 0,4 % à fin mars). Ce gain de croissance de 0,4 point est constaté pour les non-salariés et les salariés, avec une évolution annuelle des remboursements de - 1,1 % et + 3,2 % respectivement.

Des remboursements d'honoraires médicaux en reprise

Portés par la revalorisation de la consultation à 25 € au 1er mai, les remboursements de soins des médecins **généralistes** rebondissent à + 2,9 % au deuxième trimestre 2017.

En dents de scie, les remboursements d'honoraires de médecins **spécialistes** progressent de 1,3 % ce trimestre. Au-delà des oscillations d'un trimestre à l'autre, la tendance est néanmoins au ralentissement, avec une évolution annuelle se limitant à + 1,0 %.

Les remboursements de **soins dentaires** sont stables au deuxième trimestre.

Regain des remboursements des prescriptions

Après une brève césure au premier trimestre 2017, les remboursements de **médicaments de ville** repartent à la hausse (+ 0,8 %). A contrario, les **médicaments rétrocedés**, très dynamiques sur la période récente, marquent le pas ce trimestre (- 0,1 %). En hausse de 0,3 % ce trimestre, les remboursements de **dispositifs médicaux** poursuivent leur décélération.

Après le creux du début de l'année 2017, les remboursements de soins **d'auxiliaires médicaux** renouent résolument avec la croissance (+ 3,6 %) principalement portés par les soins infirmiers (+ 4,8 %) ; ceux des masseurs-kinésithérapeutes augmentant de manière plus contenue (+ 0,4 %).

Avec une évolution de - 1,9 % au deuxième trimestre, les remboursements d'actes de **laboratoires** reviennent sur leur tendance baissière, après un court palier stable au début de l'année, contrecoup d'une baisse transitoire de tarif sur la fin de l'année 2016. A contrario, les remboursements de **transport** repartent à la hausse sur le trimestre (+ 1,4 %).

Dans le prolongement du trimestre précédent, les versements d'**indemnités journalières** (IJ) ralentissent à + 0,3 % ce trimestre. Pour les IJ ATMP, les versements se replient légèrement après deux trimestres de reprise. S'agissant des IJ maladie, les versements enregistrent un net ralentissement

MSA Caisse Centrale – Direction de la communication - Service de Presse

Géraldine Vieuille	01.41.63.72.41	vieuille.geraldine@ccmsa.msa.fr
Caroline Tonini	01.41.63.70.97	tonini.caroline@ccmsa.msa.fr
19 rue de Paris		www.msa.fr
CS50070	93013 Bobigny Cedex	1/2

imputable au régime des non-salariés, alors que les versements du régime des salariés demeurent dynamiques.

MSA Caisse Centrale – Direction de la communication - Service de Presse		
Géraldine Vieuille	01.41.63.72.41	vieuille.geraldine@ccmsa.msa.fr
Caroline Tonini	01.41.63.70.97	tonini.caroline@ccmsa.msa.fr
19 rue de Paris		www.msa.fr
CS50070	93013 Bobigny Cedex	2/2